

**Sols – lettres de confirmation du MDDEFP
et des documents d'attestation**



Nicolet, le 22 octobre 2009

Monsieur Jean Laperrière, chef Environnement
StatoilHydro Canada inc.
7000, boulevard Raoul-Duchesne
Bécancour (Québec) G9H 2V3

N/Réf. : 7610-17-01-00575-93
400 648 647

Objet : Présence de zinc dans le sol sous les clôtures galvanisées

Monsieur,

En réponse à votre lettre datée du 28 septembre 2009, nous vous faisons part, par la présente, de la position du Ministère concernant la lixiviation du zinc provenant de structures galvanisées.

Comme le risque relié à la présence de sols contaminés en zinc sous les clôtures situées en milieu industriel semble être acceptable, nous n'obligerons pas l'enlèvement des clôtures du seul fait de la présence de cette contamination et nous ne comptons pas actuellement exiger l'enlèvement des sols susceptibles d'être contaminés lorsque les clôtures seront enlevées. Nous ne recommandons pas non plus l'inscription d'une telle contamination au registre foncier.

Cependant, le principe de prudence et de diligence demeure et, par conséquent, les industries qui cessent leurs opérations et qui sont aux prises avec cette problématique devraient en aviser les acquéreurs lors de la vente des terrains en cause.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le directeur adjoint,

Serge Lévesque

SL/LT/mb

c. c. M. André Faucher, StatoilHydro Canada inc.
M. Yves Beaudry, StatoilHydro Canada inc.



Nicolet, le 7 janvier 2010

Monsieur Yves Beaudry, C.M.A.
Directeur, Finances et administration
StatoilHydro Properties inc.
7000, boulevard Raoul-Duchesne
Bécancour (Québec) G9H 2V3

N/Réf. : 7610-17-01-00575-93
400 671 159

Objet : Remblaiement et nivellement de terrain

Monsieur,


Pour faire suite à votre demande datée du 15 décembre dernier, nous vous confirmons que les travaux de remblaiement et de nivellement, localisés au 7000, boulevard Raoul-Duchesne, dans la municipalité de Bécancour, sont conformes au plan de réhabilitation daté du 30 juillet 2008. Ceux-ci sont associés à une activité de restauration du terrain autorisée dans le cadre du plan de réhabilitation.

D'autre part, le milieu humide situé dans le secteur nord-est de la propriété, à l'intérieur de la zone clôturée, est identifié comme un marais isolé, car aucun lien hydrologique de surface n'est présent. Les travaux de remblaiement pour cette section doivent être réalisés par StatoilHydro Properties inc. conformément au plan de réhabilitation. La section située au nord du terrain, à l'extérieur de la zone clôturée, est localisée en zone inondable et ne fait pas partie du plan de réhabilitation.

Pour toute information additionnelle, n'hésitez pas à communiquer avec la soussignée au 819 293-4122, poste 228.

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

LT/sa


Louise Trudel, ing.

c. c. M. André Faucher
M. Jean Laperrière

Direction régionale de l'analyse et de l'expertise
de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Nicolet, le 11 février 2010

Monsieur Jean Laperrière
Bécancour Magnesium Properties inc.
7000, boulevard Raoul-Duchesne
Bécancour (Québec) G9H 2V3

N/Réf. : 7610-17-01-00575-93
400 679 994

Objet : Travaux de réhabilitation secteurs AM, MB et FB – Caractérisations complémentaires
des sols 2008-2010 – Rapport des travaux réalisés dans le cadre du plan de
démantèlement

Monsieur,

À la suite du démantèlement et de la démolition des bâtiments ainsi que de la réalisation des travaux de réhabilitation des sols de l'usine Norsk Hydro Canada inc., la grille et le formulaire d'attestation de la réalisation de travaux de réhabilitation ont été délivrés pour chacun des secteurs par l'expert M. Martin Anctil, ing., de la firme Génivar. L'entreprise est en procédure pour l'inscription de l'avis de décontamination au bureau de publicité des droits de la circonscription foncière de Nicolet.

De plus, différentes caractérisations complémentaires des sols ont été effectuées au cours du démantèlement entre 2008 et 2010. Les rapports de caractérisation ont été produits par la firme Génivar. Le résumé et la grille d'attestation de l'étude de caractérisation, datés du 22 janvier 2010 et signés par M. Martin Anctil, ing., ont été soumis au Ministère.

Le rapport des travaux réalisés dans le cadre du plan de démantèlement a été reçu le 11 février 2010 conformément au plan de réhabilitation. Seules les roulottes ingénieries et le bâtiment HC sont actuellement présents sur le terrain de l'usine.

Pour toute information additionnelle, nous vous invitons à communiquer avec la soussignée au 819 293-4122, poste 228.

Recevez, Monsieur, nos salutations les meilleures.

LT/sa


Louise Trudel, ing.



NOTE

DESTINATAIRE : Monsieur Serge Lévesque, directeur adjoint
Direction régionale de l'analyse et de l'expertise
de la Mauricie et du Centre-du-Québec

DATE : Le 18 mars 2010

N/RÉF. : 7610-17-01-00575-94
400 688 184

OBJET : Révocation des certificats d'autorisation émis ainsi que la
révocation de l'autorisation de prolongation d'entreposage de
matières dangereuses (anciennement Norsk Hydro Canada inc.)

Statoil Canada Ltd. a demandé en date du 26 février 2010 de révoquer, en vertu de l'article 122.2 de la Loi sur la qualité de l'environnement, les certificats d'autorisation cédés le 17 juillet 2008 à Corporation StatoilHydro Canada. De plus, une demande de révocation concernant l'autorisation d'entreposage des matières dangereuses a également été demandée. La dénomination Corporation StatoilHydro Canada a été modifiée le 27 janvier 2010 pour Statoil Canada Ltd. au registre des entreprises (CIDREQ : 1164429822).

Bécancour Magnesium Properties inc. a demandé en date du 26 février 2010 de révoquer, en vertu de l'article 122.2 de la Loi sur la qualité de l'environnement, les certificats d'autorisation délivrés à Norsk Hydro Canada inc. et cédés à StatoilHydro Properties inc. La dénomination StatoilHydro Properties inc. a été modifiée le 27 janvier 2010 pour Bécancour Magnesium Properties inc. au registre des entreprises (CIDREQ : 1165301434).

Cette demande fait suite à la fermeture de l'usine en mars 2007. Le démantèlement de l'usine a été finalisé en novembre 2009. Les travaux de réhabilitation des sols des secteurs AM, MB et FB localisés sur le terrain de l'usine ont été réalisés. La grille et le formulaire d'attestation de travaux de réhabilitation ont été délivrés pour chacun des secteurs par l'expert M. Martin Ancill, de la firme Genivar. De plus, les lieux d'entreposage de SPEF ont été vidés. Un avis de cessation d'activité en vertu de l'article 13 du Règlement sur les matières dangereuses a été transmis. Vous trouverez en annexe un tableau résumant ces activités.

Le terrain de l'usine ayant comme numéro de lot 3 294 017 a été subdivisé en deux lots (4 543 334 et 4 543 333). Le 24 février 2010, la partie est du terrain (4 543 333) a été acquise par Sintra inc. Par conséquent, deux avis de décontamination ont été

...2

émis au bureau de publicité des droits de la circonscription foncière de Nicolet en date du 15 février 2010 par M^e Justin Trudel, avocat de la firme Heenan Blaikie S.W.E.N.C.R.L., srl.

M. Yves Beaudry est mandaté par le conseil d'administration de Bécancour Magnesium Properties inc. et Statoil Canada Ltd. à les représenter auprès du MDDEP.

Je recommande de révoquer les certificats d'autorisation ainsi que l'autorisation de prolongation des matières dangereuses pour les deux entités légales. Je joins à la présente les projets de révocation pour signature, et ce, en vertu de l'article 122.2 de la Loi sur la qualité de l'environnement.


Louise Trudel, ing.

Pièces jointes

Trois-Rivières, January 25th 2012

Mr Guy Leblanc
Société du parc industriel et portuaire de Bécancour
1000, Arthur-Sicard boulevard
Bécancour (Québec) G9H 2Z8

**SUBJECT: Environmental status - StatoilHydro Canada LTD property,
7000, Raoul-Duchesne boulevard, Bécancour**

Sir,

You will find hereafter an environmental status of the land corresponding to former Norsk-Hydro plant located at 7000, Raoul-Duchesne boulevard in Bécancour. This property is now divided in two lots, namely 4 543 333 (smaller) and 4 543 334 (larger) of the cadastre of Québec (see figures attached). Lot 4 543 334 is presently owned by StatoilHydro Canada LTD and lot 4 543 333 has been sold to a third party.

We must first consider that these lots have already been characterized, in the legal context of the cessation of an industrial activity contemplated by the *Land Protection and Rehabilitation Regulation and Environment Quality Act* (section 31.51). The characterization studies were all certified by an expert referred to in section 31.65 of the *Environmental Quality Act*, and were transmitted to the provincial authorities (Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs - MDDEP).

A first characterization report was prepared in 2007¹. A residual contamination was then revealed in three sectors, namely AM, MB and FB, and a contamination notice was registered to the public registry. A rehabilitation plan was prepared and transmitted to the agency (MDDEP) on January 7th 2008 and rehabilitation works were accomplished in 2008 and 2010 for those three sectors, in accordance with the rehabilitation plan. Three approved rehabilitation reports were presented to the agency after the rehabilitation works were completed. Also, complementary inspection and characterization works were

¹ GENIVAR, 12 novembre 2007 : Norsk Hydro Canada inc., Caractérisation environnementale, Usine de Bécancour et lieu d'enfouissement du secteur Sainte-Gertrude.



Mr Guy Leblanc

- 2 de 2 -

2012-01-25

done in 2009 and 2010 for other sectors: FB, DA, KF, MA, HC, XG, SU, HT and DU. No additional contamination was then revealed and all results from these additional works were included in a final report², which was transmitted to the MDDEP. Decontamination notices were then registered to the public registry and the file was considered completed.

Best Regards,

Martin Anctil, ing.
Martin Anctil, eng.
GENIVAR inc.

MA/nl

²

GENIVAR, 22 janvier 2010 : StatoilHydro Canada LTD, Caractérisation complémentaire 2008-2010, Usine de Bécancour.

